



2019/20

Grandir à Labenne



# Edito

Le guide « Grandir à Labenne » vous permettra de découvrir toutes les informations nécessaires au parcours scolaire de votre enfant. École, collègue, monde associatif ou culturel, mais aussi accueil périscolaire et extrascolaire tout ce que vous voulez savoir est à portée de main !

Un accueil des parents, dont l'enfant rentrera pour la première fois à l'école, se déroule chaque année au mois de juin en présence des services enfance jeunesse, restauration scolaire et des directeurs des écoles maternelles, une étape découverte indispensable pour une rentrée réussie. Par leur savoir-faire déjà bien rodé, l'ensemble des services communaux dédiés à l'enfance oeuvrent tout au long de l'année au bien-être et à l'épanouissement de tous les enfants.

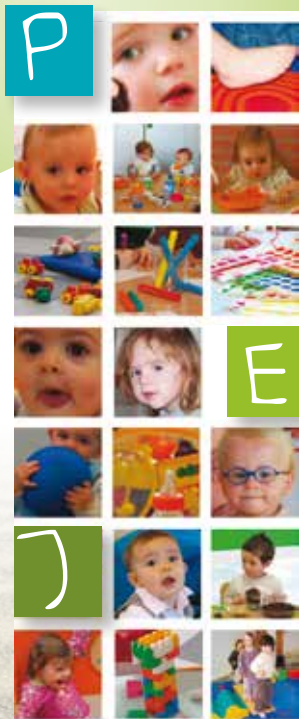
Toujours à votre écoute, la Municipalité Labennaise vous souhaite, à toutes et tous, une agréable rentrée scolaire !

## Sommaire



Pôle Enfance Jeunesse	P 4
Maison de l'Enfance	P 5
Relais Assistants Maternels	P 8
Rythmes et Temps Educatifs	P 9
Que faire si...	P 10
Périscolaire et Extrascolaire	P 14
Espaces Jeunes	P 17
Les séjours	P 18
Conseil communal d'enfants et de jeunes	P 19
Associations et clubs	P 20
Tarifs	P 21
Bibliothèque Ludothèque	P 23
Écoles et Collège	P 24
Restauration scolaire	P 24
Pôle sud centre de formations Musicales	P 25
Point Info Famille	P 26
Bureau Info Jeunesse	P 27

# Pôle Enfance Jeunesse



**Adresse :** La Pradette « Maison des services » 8, rue des écoles.

**Public :** Familles.

**Horaires :** Jeudi 16h-18h30

## Qu'est-ce-que le Pôle Enfance Jeunesse ?

C'est un guichet unique qui vous permet de :

- Venir retirer les dossiers d'inscriptions aux différentes structures d'accueil municipales (le retrait des dossiers ne tient pas lieu d'inscription).
- Régler vos factures pour l'accueil de votre (vos) enfant(s) les règlements peuvent se faire également en Mairie.

## Fermetures annuelles :

Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Possibilité de télécharger les dossiers d'inscriptions aux ALSH sur le site [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr) - Les retours des dossiers complétés se font uniquement auprès des responsables pédagogiques de chaque structure. L'application weekmeup téléchargeable pour smartphone et tablette vous permet d'accéder à l'ensemble des services éducatifs de la ville de Labenne.**

**Identifiant : [jeunesse@labenne.fr](mailto:jeunesse@labenne.fr) - Mot de passe : labenne**

# Maison de l'Enfance " Les Diablotins "

## Structure Multi Accueil

**Adresse :** 3, Place Louis Darmanté.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 2.5 mois à 4 ans.

### Horaires et périodes de fonctionnement :

7h30 -18h30 du Lundi au Vendredi.

### Fermetures annuelles :

Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille, selon le barème communiqué par votre CAF.

**Le retour des dossiers et l'inscription de l'enfant ne sont possibles que sur rendez-vous avec l'équipe pédagogique.**

Contact : 05 59 45 69 84 / Courriel : [maisonenfance@ville-labenne.fr](mailto:maisonenfance@ville-labenne.fr)



# Maison de l'Enfance " Les Fripouilles "

## Structure Multi Accueil

**Adresse :** 450, rue du stade.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 2.5 mois à 4 ans.

**Horaires et périodes de fonctionnement :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h30

**Fermeture annuelle :**

Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille, selon le barème communiqué par votre CAF.

**Le retour des dossiers et l'inscription de l'enfant ne sont possibles que sur rendez-vous avec l'équipe pédagogique.**



Contact : 05 59 45 85 91 / Courriel : [lesfripouilles@ville-labenne.fr](mailto:lesfripouilles@ville-labenne.fr)

# Lieu d'Accueil Enfants-Parents

" Parents en jeux "

**Adresse :** 450, rue du stade.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Parents, Accompagnants et Enfants de 0 à 6 ans.

**Horaires et périodes de fonctionnement :**

Les mercredis de 9h à 12h.

**Fermeture annuelle :**

Toutes les vacances d'été et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Gratuit - sans inscription.

**Partenaires :** : Psychologue, Édicateur sportif,  
Ludobus, musicothérapie, conteuse

**Inscriptions auprès de l'équipe pédagogique de la structure.**

Contact : 05 59 45 85 91 / Courriel : [lesfripouilles@ville-labenne.fr](mailto:lesfripouilles@ville-labenne.fr)



# Relais Assistants Maternels

**Adresse :** 10, rue du Presbytère, locaux A.L.S.H.

**Adresse des bureaux :** Siège de la Communauté de Communes à St Vincent de Tyrosse.

**Gestionnaire :** Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud.

**Public :** Assistants maternels agréés, Gardes à domicile, Candidats à l'agrément et Parents.

## **Missions :**

- Accompagnement et informations des parents en recherche de modes d'accueil (démarches administratives, statut d'employeur, listings d'assistants maternels agréés disponibles.)
- Renseignement concernant le statut, les droits et les obligations des professionnels.
- Ateliers d'éveil pour les assistants maternels accompagnés des enfants qui leur sont confiés.

## **Horaires et périodes de fonctionnement :**

**Ateliers enfants/assistants maternels :** uniquement en période scolaire les jeudis matin de 9h00 à 12h00.

**Entretiens individuels :** sur rendez-vous.

**Permanences téléphoniques et entretiens individuels :** toute l'année. La liste des assistants maternels agréés sur la commune est disponible sur le site du Conseil Départemental des Landes : **[www.landes.org/assistantes-maternelles-agreées](http://www.landes.org/assistantes-maternelles-agreées)**

**[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) :** Site national de la Caisse d'Allocations Familiales dédié aux parents. (Offres d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans, conseils et outils de simulation du coût de la garde des jeunes enfants).

**[www.caf.fr](http://www.caf.fr) :** Droits et prestations pour les parents ayant de jeunes enfants.

**Familymacs :** site de mise en relation parents/assistants maternels

Contact : 06 77 13 98 40 - Courriel : [ram@cc-macs.org](mailto:ram@cc-macs.org)



# Rythmes et Temps Educatifs

## Organisation du temps scolaire 2019/2020 :

lundi, mardi, jeudi, vendredi - 8h45-12h et 13h45-16h30

## A Labenne, un Projet Éducatif de Territoire (Pedt)

permet d'articuler les différents temps de vie des enfants :

- Temps de la Famille
- Temps Scolaire
- Temps Péri et Extra Scolaires

La municipalité accompagne le choix des familles dans la construction des Temps Péri et Extra Scolaires de leurs enfants par des services d'accueils collectifs de mineurs (cf pages 10,11,12) et soutient les clubs et associations sportives, culturelles et de loisirs proposant des activités durant ces temps.

**Coordination du Pedt :** Bastide Sylvain [espacejeunes@ville-labenne.fr](mailto:espacejeunes@ville-labenne.fr)

**Service Enfance jeunesse :** Mauvoisin Nelly [clsh@ville-labenne.fr](mailto:clsh@ville-labenne.fr)

Projet Éducatif de Territoire et liste des associations disponibles sur le site de la ville [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

Le **Centre Communal d'Action Sociale** propose une aide financière aux familles à faibles revenus pour les inscriptions aux activités des clubs et associations de Labenne. Contact : Mme Korotkevitch Nathalie à la Mairie 05 59 45 46 60



# QUE FAIRE SI...



## A l'école



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

**NOTRE ENFANT A UN DOUDOU, UNE SUCETTE...**

Doudou et sucette sont acceptés en début d'année dans la classe et à la sieste.

**NOTRE ENFANT N'A PAS ACQUIS LA PROPRETÉ...**

Dans l'idéal, il est préférable que l'enfant soit propre. Si ce n'est pas le cas, si la propreté n'est pas tout à fait acquise, la famille peut fournir des couches culottes de type "pull ups".

**NOTRE ENFANT EST ALLERGIQUE/BÉNÉFICIE D'UN PAI...**

En informer l'école dès l'inscription afin que toutes les dispositions soient prises en lien avec les services de santé scolaire pour la mise en place du protocole. Dans le cadre d'un handicap, une adaptation de la rentrée scolaire et/ou du temps scolaire peut être envisagée ainsi que la mise en place de la procédure d'accompagnement (AVS). Un temps d'échange avec les différents intervenants auprès de l'enfant doit impérativement avoir lieu au moment de l'inscription.

**NOUS VOULONS SIGNALER L'ABSENCE DE NOTRE ENFANT...**

Laisser un message sur le répondeur de l'école ou envoyer un mail.

**NOTRE ENFANT A (N'A PAS) L'HABITUDE DE FAIRE UNE SIESTE...**

La sieste est proposée après le repas en PS.

**IL PREND HABITUELLEMENT UN ENCAS LE MATIN, L'APRÈS-MIDI...**

Le matin, il n'y a pas de collation organisée par l'école. Il est essentiel que les enfants aient pris un bon petit-déjeuner avant de partir à l'école. Les goûters de l'après-midi sont fournis par la municipalité aux enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire.

**NOTRE ENFANT EST MALADE, DOIT PRENDRE UN TRAITEMENT MÉDICAMENTAUX...**

L'enfant malade ne peut être accueilli à l'école. En tout état de cause, aucun traitement ne peut être donné par les enseignants (hors PAI).

**JE NE PEUX PAS VENIR CHERCHER MON ENFANT À LA SORTIE...**

Il est important de prévenir par téléphone. Nous conseillons d'inscrire les enfants au Périscolaire, ne serait-ce que pour qu'ils soient accueillis normalement en cas de retard des responsables parentaux. Les personnes inscrites sur la fiche de renseignements, susceptibles de venir récupérer l'enfant, doivent être présentées au préalable.



## Au restaurant municipal

Doudou et sucette sont autorisés dans un premier temps pour rassurer l'enfant.

Prévoir un change pour la cantine marqué au nom de l'enfant.

Mettre un PAI en place.  
Médecin scolaire.  
Si allergie alimentaire voir avec le pôle culinaire.  
Porter les médicaments en cantine avec une photo de l'enfant.

Pensez à prévenir le pôle culinaire ou «décocher»

Fournir le traitement.  
Photocopie de la prescription médicale.  
Lettre autorisant le personnel à lui donner.



## Aux accueils Péri/Extrascolaires

Doudou et sucette peuvent accompagner votre enfant dans un petit sac à dos.

Fournir couches et/ou affaires de rechange dans un petit sac à dos.

Le préciser dans le dossier d'inscription et fournir le PAI ou la prescription du médecin et les médicaments dans un sachet ou boîte plastique (refermable) le tout au nom et prénom de l'enfant.

Pour les réservations et annulations les mercredis et vacances scolaires :  
Portail famille [https:// harmonie.ecolesoft.net/portail/](https://harmonie.ecolesoft.net/portail/)  
En périscolaire, pas de réservation donc inutile de signaler l'absence

Le préciser à l'équipe qui vous accueille, un temps calme de repos est organisé pour tous les enfants faisant ou pas la sieste.

Un goûter est fourni par le service autour de 16h.  
Pour le matin, mettez un petit encas dans le sac de votre enfant.

Fournir à l'équipe le traitement, accompagné impérativement de la prescription du médecin.

Renseigner l'identité des personnes autorisées à récupérer vos enfants, dans le dossier d'inscription ou sur le portail famille et les informer de venir avec leur pièce d'identité.

## QUE FAIRE SI...



## A l'école

### QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ATSEM...

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sont des salariés de la commune mis à disposition de l'éducation nationale à hauteur de 80% de leur temps de travail. Elles secondent les enseignants auprès des élèves et assurent des tâches d'accueil et d'animation ainsi que des tâches d'entretien des locaux. A Labenne, la commune a fait le choix d'employer une ATSEM par classe soit 10 agents.

### MISE À JOUR DES DONNÉES PERSONNELLES, RÉSERVATION ET ANNULATION (mercredi et vacances scolaires), VISUALISATION, ÉDITION ET RÈGLEMENTS DES FACTURES EN LIGNE

### COMMENT FONCTIONNE L'ENT

L'école ou les enseignants informent régulièrement les parents des activités scolaires. Cette information se fait par le biais de l'Environnement Numériques de Travail (ENT). Afin d'accéder à ce service, chaque nouvelle famille reçoit un code ENT lors de la rentrée.

### QU'EST CE QUE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE ?

Une participation financière pour la coopérative scolaire, quand elle est demandée aux familles, ne peut être que volontaire ou modique. Elle peut aider au financement de certaines activités ou achat de petit matériel ou fonctionnement de certains projets. Le conseil des maîtres, le conseil d'école et l'OCCE valident la bonne utilisation des sommes collectées. La coopérative scolaire n'a pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales.

### QUE DEVONS-NOUS FOURNIR À NOTRE ENFANT (PETIT MATÉRIEL) ?

Un sac à dos avec un change complet, adapté à la saison. Une couverture et un oreiller pour la sieste des PS.

### LES ENJEUX

En lien avec les 5 domaines d'apprentissage (Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions - Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique - Agir, s'exprimer et comprendre à travers des activités artistiques - Construire les premiers outils pour structurer sa pensée - Explorer le monde). Apprendre à vivre ensemble et apprendre ensemble sont les enjeux forts de la maternelle.

### LES TOILETTES

Le passage aux toilettes s'effectue sous la responsabilité d'un adulte au moins (ATSEM et/ou Enseignant).

### DIVERS

Les vêtements des élèves doivent être marqués au nom de l'enfant.

**Respect des horaires de classe.**



## Au restaurant municipal



## Aux accueils Péri/Extrascolaires

Présence de 2 ATSEM supplémentaires pendant le temps de repas du 2<sup>e</sup> service qui compte plus d'élèves, suivant une organisation bien définie.

S'assurer d'avoir renseigné un mail sur le dossier d'inscription Portail Famille : <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/>  
Identifiant = numéro de famille sur factures  
Mot de passe = première connexion, cliquez sur mot de passe oublié

## Contacts :



### Ecole OCÉANE

Tél. 05 59 45 85 90  
mail : p401073z@ac-bordeaux.fr

### Ecole ALIÉNOR D'AQUITAINE

Tél. 05 59 45 43 65  
mail : em.labenne@ac-bordeaux.fr

### Ecole ULYSSE

Tél. 05 59 45 47 79  
mail : e.labenne@ac-bordeaux.fr



### Restaurant municipal

Tél. 05 59 45 49 67  
mail : cantine.bourg@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 85 92  
mail : restoscolaire.labenne@gmail.com



### Accueils Péri/Extrascolaires

Tél. 05 59 45 61 94  
mail : clsh@ville-labenne.fr



# Péri & Extrascolaire

## Les structures

**Pôle enfance jeunesse** la pradetie « maison des services »  
8, rue des écoles 05 59 45 61 94 - Horaires : jeudi 16h-18h30

**Les accueils sont encadrés par l'équipe pédagogique municipale et/ou des intervenants extérieurs selon la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.**

### Les Pitchouns 3-6 ans

10 rue du presbytère 05 59 63 05 39  
pour les enfants scolarisés à l'école Aliénor d'Aquitaine

### Les Loustics CP-CM2

16 rue du presbytère 05 59 45 70 51  
pour les enfants scolarisés à l'école Yves ULYSSE

### Les Moussaillons 3 ans au CM2

450 rue du stade 05 59 45 85 93 pour les enfants scolarisés à l'école Océane.

**Fermetures annuelles** : trois semaines en août et deux semaines Noël.  
Projet pédagogique disponible sur [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

# Temps d'Accueil Périscolaire

## Pitchouns - Loustics Moussaillons

### L'Accueil du matin : 7h30-8h45

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.  
Au choix de l'enfant : se réveiller à son rythme, jouer, lire, dessiner, échanger avec l'équipe pédagogique.  
Cet accueil est facturé de 7h30 à 8h30 (cf grille tarifaire).

### L'Accueil du midi : 12h-13h45

Les enfants sont encadrés par le personnel du restaurant municipal.

### L'Accueil du soir : 16h30-18h30

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.  
Au choix des enfants : ateliers lecture, écriture, calcul, projets de découverte sportive, culturelle et ludique. Cet accueil est facturé de 16h30 à 18h30 (cf grille tarifaire).





# Temps d'Accueil Extrascolaire

## Pitchouns - Loustics - Moussaillons

### L'Accueil des mercredis et vacances scolaires : 7h30-18h30

#### En période scolaire.

L'Accueil de Loisirs concerne les enfants de la Petite section de maternelle à 12 ans.

- de 7h30 à 18h30 : accueil sur les structures du bourg Pitchouns et Loustics.

L'accueil est facturé selon la grille tarifaire (page 17).

#### Durant les vacances scolaires : 7h30-18h30 du lundi au vendredi.

L'accueil s'effectue au bourg Pitchouns et Loustics, à la journée ou à la demi-journée selon le programme d'activités et **après accord de l'équipe pédagogique.**

#### Réservation

Pour des raisons d'organisation et dans la limite des places disponibles, il est indispensable de **réserver** les jours de fréquentation de vos enfants à l'accueil de Loisirs du **mercredi** (7 jours à l'avance) et **des vacances scolaires** (début des réservations 1 mois à l'avance).

[www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

weekmeup Identifiant : [jeunesse@labenne.fr](mailto:jeunesse@labenne.fr) - Mot de passe : labenne



# Espace Jeunes Accueil de Loisirs sans hébergement

**Adresse :** Place Louis Darmanté.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 11 ans à 17 ans.

Structure de loisirs éducatifs à destination des adolescents.

## Horaires et périodes de fonctionnement :

Durant les vacances scolaires du lundi au vendredi.

Pendant la période scolaire, les mardis et vendredis de 16h à 18h, les mercredis et samedis de 14h à 18h. Ces horaires peuvent varier en fonction des activités et projets développés.

Propositions de séjours durant les vacances scolaires.

## Tarifs :


Cotisation annuelle 5€. Le prix des sorties varie en fonction des activités proposées et du quotient familial. (Cf. Tarifs page 17)

**L'inscription annuelle se fait sur dossier à retirer à l'Espace Jeunes ou au Pôle Enfance Jeunesse.**

## Information, Prévention, Médiation

Un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des jeunes et des parents est assuré par une éducatrice spécialisée. Contact Chloé Egéa: 06 08 01 98 83  
email : mediation@ville-labenne.fr

Contact : 05 59 45 68 66 ou 06 08 21 78 68 / Courriel : espacejeunes@ville-labenne.fr

 Espace Jeunes Labenne



# Les Séjours

**Adresse :** Mairie - Place de la République.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 6 ans à 17 ans.

## Horaires et périodes de fonctionnement :

Durant les vacances scolaires.

La Commune de Labenne, dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, propose différents séjours tout au long de l'année. Basés sur des thématiques variées (sport, culture...), ils permettent aux enfants et aux jeunes de sortir de leur environnement de vie habituel.

Le service jeunesse est partenaire du dispositif Sac Ados (départ en autonomie pour les 16 -25 ans) portée par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le dispositif Landes imagination soutient les projets des jeunes landais, un accompagnement est assuré par les animateurs jeunesse.



# Conseil Communal d'Enfants et de jeunes

Cette instance représentative plus communément appelée CMJ est composée d'enfants et de jeunes scolarisés du CM1 à la Troisième.

Le groupe d'environ 25 membres fonctionne sur le modèle du conseil municipal adulte. Répartis en commissions thématiques, les enfants développent et construisent des projets en lien avec la vie des jeunes sur la commune. Un engagement de deux années est demandé afin de pouvoir mener à bien les projets.

Lieu d'apprentissage de la vie démocratique, le CMJ est également un espace éducatif où les enfants et les jeunes expérimentent la prise de décision collective au service de l'intérêt général. Un appel à candidature pour un nouveau conseil sera effectué en fin d'année 2020 dans les établissements scolaires de la commune.



contact : Bastide Sylvain 06 08 21 78 68 - [espacejeunes@ville-labenne.fr](mailto:espacejeunes@ville-labenne.fr)

# Associations et clubs accueillant des enfants et des jeunes

<b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>	M. MOUSSIER : 06 03 68 43 43 / ape.labenne@gmail.com
<b>ACL</b> (Art Culture et Loisirs)	M. BEAUDRU : 05 59 45 78 00
<b>ACTION SPORT</b>	M. FOULGOT : 06 61 05 40 37
<b>ATELIER DU MOUVEMENT</b>	M. CAUDRON : 06 42 79 41 89 / Mme HERMAN : 06 12 32 77 42
<b>BAILAR Y SONAR</b> (Danses sévillanes)	M. LEJARD : 06 83 35 97 22
<b>BULLES ET COMPAGNIE</b> (Théâtre)	Mme DUBOIS : 06 86 67 66 87
<b>CERCLE SPORTIF LABENNAIS</b> (Sambo, Lutte, Judo)	M. LABORIE : 05 58 72 50 38 / Mme PAQUIN : 05 59 45 48 70
<b>FCPE Collège</b>	M. MAGGIONI : 06 47 80 04 76 / fcpe.collège.labenne@gmail.com
<b>FRONTON LABENNAIS</b> (Pelote Basque)	M. CORRIHONS : 06 20 67 79 82
<b>FULL BOXING CLUB</b>	M. SAKJI : 06 28 33 40 28
<b>LOSC BASKET</b>	M. LESBURGUERES : 06 32 41 97 39
<b>LOSC FOOTBALL</b>	M. MAZEAU : 06 51 04 91 33
<b>LABENNE Océan Surf Club</b>	M. LEFEVRE : 07 67 26 05 70
<b>LOSC GYMNASTIQUE</b>	M. HAMON (animateur) : 06 73 44 08 84
<b>TAEKWONDO</b>	M. SAINT-PAUL Anthony : 06 27 57 16 02
<b>TENNIS LABENNAIS</b>	M. ERNEST : 06 82 99 17 90
<b>JAZZ MANIA</b> (Danse)	Mme TAUZIN : 06 63 11 59 59
<b>UNIT FITDANCE</b> (Danse, Fitness)	Mme KAMALSKI : 06 35 41 09 67
<b>TOUTES LES COULEURS</b>	Mme ABADIE Jeanine : 05 59 45 47 00
<b>AILLEURS SOUS LA PLUIE</b> (Ateliers créatifs)	Mme ROCHE : 06 50 11 19 16

# Tarifs 2019



Les tarifs indiqués  
sont ceux en vigueur  
au jour de la publication,  
et sont susceptibles  
d'être modifiés.

## Periscolaire

( 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30)

QF	Tarif horaire	Equivalence 1/4 d'heure	Tarif horaire 2 <sup>ème</sup> enfant	Equivalence 1/4 d'heure
0-449	1,20 €	0,30 €	0,96 €	0,24 €
450-723	1,70 €	0,43 €	1,36 €	0,34 €
724-900	2,00 €	0,50 €	1,60 €	0,40 €
901-1200	2,30 €	0,58 €	1,84 €	0,46 €
1201 et +	2,50 €	0,63 €	2,00 €	0,50 €

Retard 15 minutes = 5 €

## ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

MERCREDIS ET VACANCES 7H30-18H30

QF	Journée Labennais	1/2 journée Labennais	Journée Extérieurs	1/2 Journée Extérieurs
0-449	9,00 €	7,00 €	10,00 €	8,00 €
450-723	10,00 €	8,00 €	11,00 €	8,00 €
724-900	12,00 €	10,00 €	14,00 €	12,00 €
901-1200	15,00 €	11,00 €	17,00 €	14,00 €
1201 et +	17,00 €	12,00 €	19,00 €	16,00 €

1/2 journée = AM ou PM sans repas

## Maisons de l'Enfance

" Les Diablotins" et " Les Fripouilles"

Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille selon le barème communiqué par votre Caf.

## Espace Jeunes

En fonction du coût de l'activité par jeune modulé par le quotient familial.  
Cotisation Annuelle de 5 €.



# Bibliothèque Ludothèque

**Adresse :** 14, rue du Presbytère.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Tout public.

## **Horaires et périodes de fonctionnement :**

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi: 10h00-18h

Vendredi: 9h30-12h30 / 15h30-18h30

Samedi: 9h30-13h00

## **Ludobibliothèque :**

Abonnement annuel : 10€ par famille. (\*Tarif réduit : 5,50€)

Jeux sur place / Prêt : Jeux et livres.

La cotisation donne accès à la bibliothèque/ludothèque à toute la famille.

## **Bibliothèque seule :**

Enfants gratuits / Adultes 10€ à l'année. (\*Tarif réduit : gratuit)



\* Tarif réduit : étudiants, revenus modestes, renseignements sur place en toute discrétion.

**Contact : 05 59 45 67 54 / Courriel : [bibliotheque@ville-labenne.fr](mailto:bibliotheque@ville-labenne.fr)**

## Écoles & Collège

### Ecole Maternelle

Aliénor d'Aquitaine

**Directrice : Mme Bordes**

12, Rue du Presbytère • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 43 65

### Collège

**Directeur M. Kamalski**

Avenue de l'Océan

40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 80 80

### Ecole Élémentaire

Yves Ulysse

**Directrice : Mme Llense**

Rue des Ecoles • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 47 79

### Ecole Primaire

Océane

**Directeur M. Estrade**

450, Rue du Stade • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 85 90

## Restauration scolaire

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelles et élémentaires, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud.

Contact : 05 58 42 49 69 / [www.poleculinairemacs.org](http://www.poleculinairemacs.org)







# Pôle Sud Centre de Formations Musicales Conservatoire des Landes Antenne SUD



www.conservatoire40.fr

## Gestionnaire :

Communauté des Communes Macs.



**Activités :** Conservatoire des Landes

**Public :** à partir de 5 ans.

## Lieux d'enseignement :

Labenne, Capbreton, St-Vincent de Tyrosse, Ondres, Saint-Lon-les-Mines et Soustons

## Horaires et période de fonctionnement :

Du lundi au samedi, uniquement en périodes scolaires.

## Dossiers d'inscriptions et contact :

Conservatoire des Landes Antenne SUD  
Voie Romaine - 40230 St Vincent de Tyrosse  
[www.conservatoire40.fr](http://www.conservatoire40.fr) / Tél. 05.58.77.10.00  
E.mail : [macs@conservatoire40.fr](mailto:macs@conservatoire40.fr)

## Egalement présents à Pôle Sud :

**L'association Landes Musiques Amplifiées** qui intervient dans quatre domaines : l'information et la ressource, l'accompagnement de pratiques et de projets musicaux, le soutien aux initiatives en réalisant des passerelles entre sphère publique et privée, le développement territorial des musiques actuelles amplifiées grâce notamment à la diffusion.

[www.lma-info.com](http://www.lma-info.com) / Tél. 05.58.41.46.61

**Les CMR-Landes**, qui proposent des temps de formation et création musicales sous forme d'ateliers, à destination des tout-petits, des enfants, des adolescents et des adultes, mais aussi pour les scolaires et le milieu spécialisé. [www.lescmr-landes.org](http://www.lescmr-landes.org)  
Tél. 05.58.41.46.68

# l'escale iNFO

Espace information  
des jeunes et des familles



# L'ESCALE INFO, UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACS

L'Escale Info est un lieu d'information pour tous, sur toutes les thématiques de la vie quotidienne, avec des permanences de partenaires, des ateliers, des services, des animations.

## Thèmes :

Éducation, logement, santé, sensibilisation & prévention, emploi & jobs saisonniers, formations, droit, justice, consommation, temps libre, loisirs & culture, animations, sport, démarches de projets ...

## Permanences de partenaires sur RV, renseignements auprès de l'Escale Info au 05 58 41 09 51 :

- **Caisse d'Allocations Familiale des Landes,**
- **Relais Assistants Maternels,**
- **Halte-Garderie Itinérante** de MACS,
- **Médiation** et Conflits Familiaux,
- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit :**  
avocats, huissiers, notaires,
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :** insertion professionnelle et informations juridiques sur le droit de la famille,
- **La Ligue des Droits de l'Homme :**  
Assistance aux démarches administratives,
- **Mission Locale des Landes :** insertion socio-professionnelle des 16 / 25 ans sortis du système scolaire, communes de Bénésse-Mareme, Capbreton, Labenne, Orx et Saubrigues,
- **Armée de l'Air** vient les 3<sup>e</sup> mercredis après-midi du mois, tous les 2 mois.

## Services :

Accueil, information directe ou orientation vers les professionnels adaptés ; Mise en relation baby-sitting. Infos sur les tarifs, les aides, les déclarations ; Newsletter « sorties du week-end, sorties en famille » tous les jeudis ; Accompagnement à la parentalité ; Un espace de documentation et un espace numérique en accès libre ; Accompagnement des usagers aux démarches dématérialisées. caf.fr et pole-emploi.fr

## Animations :

Ateliers CV, informatique, coaching « exprimer sa motivation » ; Temps d'information ; conférences « Parents-thèses » ; Journées découverte du baby-sitting, Forums de sensibilisation auprès des collégiens et lycéens du territoire.

**Adresse :** 17 avenue Georges Pompidou - 40130 CAPBRETON

## Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h30 & 13h30-17h15  
Jeudi : 10h30-12h30 & 13h30-17h15  
L'été (mi-juillet à mi-août) : 9h-14h du lundi au vendredi  
Fermeture entre Noël et Nouvel An.

## Gestionnaire :

Communauté de Communes MACS



En partenariat avec :



Les informations contenues dans le guide ne pouvant être exhaustives, l'ensemble des structures est à la disposition des parents pour tout renseignement complémentaire. Les tarifs indiqués sont ceux en vigueur au jour de la publication, et sont susceptibles d'être modifiés.

## Grandir à Labenne



**Mairie de Labenne**

Place de la République • 40530 LABENNE

Téléphone : 05.59.45.46.60 • Fax : 05.59.45.80.00

Courriel : [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr)

[www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)